



Document d'Appel à Manifestation d'Intérêt
REF: N° 02 ADM/CO/FY25

N°

TABLE D'ABREVIATION		
N°	ABREVIATION	SIGNIFICATION
1	AAECG	Afrique Arc-En-Ciel Guinée
2	AGFA	Association Guinéenne des Femmes Actives
3	CNO	Canada National Office
4	CoPil	Comité de pilotage
5	CSN	Cadre Stratégique national
6	DPS	Direction Préfectorale de la Santé
7	EDSG	Enquête Démographique de la santé en Guinée
8	ESCOMB	Enquête de surveillance Biocomportementale
9	FM	Fonds Mondial
10	GAM	Global AIDS Monitoring
11	GC7	Grant Cycle Seven/ Septième Cycle de Financement
12	HFU	Hommes et Femmes en Uniforme
13	HSH	Homme ayant des Rapports sexuel avec les Hommes
14	INS	Institut Nationale de Statistique
15	INSP	Institut National de Santé Publique
16	IRS	Inspection Régionale de la Santé
17	IST	Infection Sexuellement Transmissible
18	LNR	Laboratoire National de Référence
19	MSF	Médecin sans frontière
20	ONG	Organisation Non Gouvernementale
21	ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies contre le Sida
22	PAO	Plan d'Action Opérationnel
23	PNLSH	Programme National de Lutte contre le Sida et les Hépatites

24	PR	Principal Récipiendaire
25	PS	Professionnelle de sexe
26	PTF	Partenaires Techniques et Financiers
27	PVVIH	Personne Vivant avec le Virus de l'Immuno-défiense Humaine
28	RENEG	Réseau National Espoir Guinée
29	S/E CNLS	Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte contre le sida
30	SIDA	Syndrome de l'Immuno-défiense Acquisse
31	SoP/POS	Procédures Opérationnelle Standardisées
32	TDR	Termes de Référence
33	TG	Transgenre
34	UAGCP	Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes
35	UDI	Utilisateurs de Drogue Injectables
36	VIH	Virus de l'Immuno-défiense Humaine

I . Mission et rôle des principales parties prenantes

1. Programme National de Lutte contre les IST/VIH/SIDA et les Hépatites (PNLSH Guinée)

Restructuré en 2018, le PNLSH est chargé de mettre en œuvre la politique sectorielle de lutte contre les IST, le VIH/SIDA et les hépatites en Guinée. Ses principales missions incluent :

- La coordination des stratégies nationales,
- La planification de la réponse sectorielle,
- Le renforcement des capacités des acteurs de la santé,
- La prise en charge des personnes infectées et affectées,
- La promotion de la recherche opérationnelle,
- Le renforcement du système de surveillance épidémiologique.

Le Programme National de Lutte contre le Sida et les Hépatites (PNLSH), responsable de l'Etude Surveillance Comportementale et Biologique (ESCOMB) 2025 dans son Plan d'Action Opérationnel (PAO) pour le GC7 en accord avec l'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) (PR GIN-H-MoH), a délégué sa réalisation à Plan International Guinée comme maître d'œuvre. Cette décision découle de la bonne réalisation de l'ESCOMB 2022 sous la direction de Plan International Guinée, en étroite collaboration avec le PNLSH et avec le soutien de toutes les autres parties prenantes. Le PNLSH s'engage de manière contractuelle à accompagner le PR Plan International Guinée, maître d'œuvre de l'ESCOMB 2025 à travers :

- La mise à disposition des ressources financières, matérielles et techniques
- Le soutien à tout le processus comportemental, biologique et autres aspects de l'ESCOMB (voir contrat)

2. Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) :

- **L'UAGCP** est une structure créée par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique conformément à l'arrêté N°A/2019/1567/MS/SGG du 30 avril 2019. Avec le soutien des partenaires techniques et financiers, elle a pour mission de faciliter et de garantir la mise en œuvre efficace des nouveaux projets et programmes de santé, tout en assurant un suivi rigoureux de ceux financés par des ressources nationales et internationales.
- Dans le cadre de la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial, l'UAGCP est le Récipiendaire Principal de la subvention VIH/Traitement et travaille étroitement avec le PNLSH qui est l'Entité de mise en œuvre programmatique des activités sur le terrain.

3. Plan International Guinée

Plan International Guinée est un acteur important dans la mise en œuvre de la subvention **GC7** du Fonds mondial accordée à la Guinée. Il est Co-Récepteur principal auprès du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique pour le volet VIH/prévention et Récepteur Principal sur la Subvention Tuberculose. Il travaille en collaboration avec les organisations de la société civile et d'autres organisations identitaires (populations clés et vulnérables à l'infection à VIH) pour la mise en œuvre des interventions communautaires et du paquet de prévention VIH. À cet effet, il joue un rôle important dans la mise en œuvre du paquet de prévention différenciée au profit de l'ensemble des populations clés et vulnérables sur toute l'étendue du territoire national. Il a réalisé, avec le soutien de toutes les parties prenantes (CNLS, PNLSH, CNO, réseaux et associations identitaires populations clés, ONGs, institutions de recherche, MSF...) et avec succès, l'organisation de l'ESCOMB 2022. Fort de cela, le PNLSH, avec le soutien de l'équipe

pays du Fonds mondial, lui confie de nouveau la réalisation dans son entièreté de l'ESCOMB 2025 (voir contrat).

4. Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte contre le Sida (SE/CNLS)

Établissement public sous l'autorité du Premier Ministre, le SE/CNLS est responsable de la coordination nationale des interventions contre les IST/VIH/SIDA. Il est garant de la stratégie nationale de lutte contre le VIH et assure la cohérence des interventions. Il coordonne les appuis des partenaires, mobilise les ressources et garantit la visibilité de la riposte au VIH/SIDA.

Le CNLS, en tant que responsable du Cadre Stratégique National (CSN 2023-2027), apporte une vision globale et s'assure que l'ESCOMB s'aligne avec les priorités nationales. Il assure un suivi régulier de son avancement et apporte un soutien logistique si nécessaire. Il préside le comité de pilotage de la réalisation de l'ESCOMB 2025 et, les résultats disponibles seront utilisés en partenariat avec l'ensemble des acteurs pour servir d'outil d'aide à la décision et pour alimenter la réflexion stratégique et l'ajustement des politiques.

2- Contexte et justification

L'infection par le Virus de l'Immunodéficiência Humaine (VIH) constitue à la fois un problème de santé publique et de développement. Selon le rapport mondial de l'ONUSIDA en 2023, il y a environ 39,9 millions [36,1- 44,6 millions] de personnes qui vivent avec le VIH dans le monde. L'Afrique subsaharienne reste l'une des régions les plus touchées, avec près de 61 % des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) dans le monde. Dans son rapport de 2022, l'ONUSIDA montre que malgré la baisse des nouvelles infections, 80 % de celles-ci surviennent parmi les populations clés et leurs partenaires sexuels.

La Guinée, à l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, est touchée par cette pandémie. La séroprévalence du VIH dans la population générale est estimée à 1,5 % : 1,6 % chez les femmes et 1,3 % chez les hommes (EDS 2018). L'infection à VIH est caractérisée par sa forte concentration dans certaines zones géographiques, notamment en milieu urbain et au sein des populations clés et vulnérables. La prévalence varie de 3,6 % à 9,8 % au sein des populations clés : 3,6 % chez les Utilisateurs de Drogues Injectables (UDI), 4,9 % chez les Professionnelles de Sexe (PS) et 9,8 % chez les Hommes ayant des rapport Sexuel avec les Hommes (HSH) (ESCOMB 2022). L'ESCOMB 2018 faisait mention que la prévalence était de 1,4 % à 3,9 % dans les groupes vulnérables : 3,9 % chez les pêcheurs, 2,3 % chez les routiers, 3,5 % chez les Hommes et Femmes en Uniforme (HFU), 2,3 % chez les prisonniers et 1,4 % chez les miniers.

Ces séroprévalences au sein des groupes vulnérables montrent une situation encore préoccupante pour diverses raisons, notamment :

- La tendance à la baisse reste à confirmer,
- La sexualité est de plus en plus précoce dans la population jeune,
- La connaissance approfondie de la transmission du VIH est encore limitée, y compris parmi les populations clés et les groupes vulnérables,
- Une proportion des personnes, y compris le personnel de santé, a une attitude stigmatisante et discriminatoire à l'égard des PVVIH et des populations clés,
- L'utilisation du préservatif dans les relations sexuelles à risque est globalement insuffisante, bien que les PS paraissent plus l'utiliser avec leurs clients, etc.

Pour lutter contre l'épidémie de VIH, le pays bénéficie de l'appui financier du Fonds mondial et met en œuvre des interventions auprès de la population générale et plus spécifiquement auprès des populations clés et vulnérables. C'est pour assurer le suivi à l'échelle nationale de l'évolution

de l'épidémie que le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, les entités nationales et les partenaires au développement mènent régulièrement des enquêtes épidémiologiques.

Ainsi, après les ESCOMB de 2001, 2007, 2012, 2015 et 2017, il a été confié à Plan International Guinée, à l'instar de celle réalisée en 2022, la coordination de la réalisation de l'ESCOMB 2025 du VIH et des IST auprès des populations clés (PS, HSH, UDI) sur toute l'étendue du territoire national. Il faut noter que cette édition ESCOMB 2025 va inclure dans les cibles populations clés les transgenres (TG). Elle se réalisera sous la supervision du PNLISH, CNLS et de toutes les parties prenantes au compte de l'année 2025

3- Focus de la consultation

3.1- But de l'étude

Cette enquête de surveillance comportementale et biologique vise à fournir des données actualisées relatives aux comportements et à la prévalence de l'infection à VIH et aux IST pour les populations les plus à risque de l'infection par le VIH, évaluer l'efficacité des différentes interventions et fournir une orientation aux décideurs et aux planificateurs des programmes de prévention et de prise en charge.

3.2- Objectif général

Déterminer la prévalence du VIH et des IST ainsi que des comportements à risques au sein des populations clés : Hommes ayant des rapports Sexuels avec des Hommes (HSH), Professionnelles du Sexe (PS), Utilisateurs de Drogues Injectables (UDI), Transgenres (TG), et déterminer la taille de leur population par des méthodes scientifiques approuvées.

Spécifiquement, il s'agira de :

- Estimer la taille des populations clés (HSH, PS, UDI, TG) en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques et autres de chacune d'entre elles ;
- Réaliser la cartographie nationale pour les UDI et les TG et mettre à jour la cartographie existante des PS et des HSH ;
- Évaluer le niveau de concordance des données sur la taille des populations clés (PS, HSH et UDI) entre les dernières estimations nationales et les modélisations faites au niveau international ;
- Évaluer les connaissances, attitudes et pratiques vis-à-vis du VIH dans les groupes ciblés de l'étude ;
- Comparer le niveau d'évolution des connaissances, attitudes et pratiques chez les groupes cibles avec les résultats des enquêtes antérieures pour ceux qui ont déjà fait l'objet d'enquêtes similaires ;
- Analyser les réseaux et rapports sexuels existants entre les groupes cibles et la population générale en vue d'identifier les voies de transmission ;
- Déterminer la prévalence du VIH au sein de chacun des groupes cibles de l'étude (PS, HSH, UDI, TG) et des facteurs associés ;
- Déterminer la charge virale chez les personnes séropositives (PS, HSH, UDI, TG) au VIH en comparaison si possible avec les résultats des enquêtes antérieures
- Évaluer la cascade des 95.95.95 pour toutes les cibles populations clés (PS, HSH, UDI, TG) en comparaison si possible avec les résultats des enquêtes antérieures
- Déterminer la prévalence de la syphilis dans chacun des groupes cibles de l'étude (PS, HSH, UDI, TG) et des facteurs associés ;

- Analyser l'évolution de la prévalence du VIH et de la syphilis par rapport aux résultats des enquêtes antérieures pour les groupes cibles qui ont déjà fait l'objet d'enquêtes similaires ;
- Analyser les liens entre les comportements à risque et l'exposition au VIH et à la syphilis parmi les groupes étudiés en adoptant une approche intersectionnelle et tenant compte des dynamiques de genre ;
- Estimer le niveau de stigmatisation, de discrimination et de violence basée sur le genre avec les différents facteurs associés dans l'accès universel aux paquets de prévention, à la prise en charge, aux soins et aux soutiens des différentes populations clés cibles (PS, HSH, UDI, TG).

4. Résultats attendus

Le processus de l'étude devra aboutir à :

- La taille de la population des UDI et TG est estimée et la taille des HSH et PS mise à jour en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques et autres de chacune d'entre elles ;
- La cartographie nationale des UDI et des TG est établie suivant une méthodologie scientifiquement reconnue pour ce type de population et une mise à jour est faite pour les HSH et les PS.
- Le niveau de concordance des données sur la taille des populations clés (HSH, PS, UDI, TG) entre les estimations nationales et les modélisations faites au niveau international est déterminé ;
- La prévalence du VIH et de la syphilis et des facteurs associés chez chacune des populations cibles (PS, HSH, UDI, TG) de l'étude sont connus ;
- La charge virale chez les personnes séropositives (PS, HSH, UDI, TG) au VIH a été déterminée en comparaison si possible avec les résultats des enquêtes antérieures
- La cascade des 95.95.95 pour toutes les cibles populations clés (PS, HSH, UDI, TG) a été évaluée en comparaison si possible avec les résultats des enquêtes antérieures
- Le niveau des connaissances, attitudes et pratiques vis-à-vis du VIH chez chacune des populations cibles de l'étude est évalué en tenant compte de leurs caractéristiques sociodémographiques, et des dynamiques de genre. (Ceci comparé si possible à celui des enquêtes antérieures) ;
- Une analyse des voies passerelles existantes et des réseaux entre les populations cibles de l'étude et la population générale est réalisée ;
- Les liens entre les comportements à risque et l'exposition au VIH et à la syphilis parmi les groupes cibles sont déterminés en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques, de l'intersectionnalité et des dynamiques de genre ;
- Le niveau de stigmatisation, de discrimination et de violence basée sur le genre avec les différents facteurs associés dans l'accès universel aux paquets de prévention, à la prise en charge, aux soins et aux soutiens des différentes populations clés cibles est estimé.

5. Utilisation des résultats de l'étude

Cette consultation s'inscrit dans le cadre de l'appui à la riposte nationale contre l'épidémie du VIH/SIDA et des IST en Guinée. L'étude servira de référence à tous les décideurs et planificateurs à l'échelle nationale, aux acteurs gouvernementaux et de la société civile, ainsi que pour l'alimentation des bases de données nationales et internationales sur la prévalence du VIH et ses facteurs associés dans le pays. Elle servira particulièrement comme outil d'évaluation du chemin parcouru, d'aide à la décision dans la revue et la replanification des interventions différenciées de lutte contre le VIH pour atteindre les trois « 95 ».

6. Cadre et approche Méthodologique

6.1. Description des étapes de l'ESCOMB

Il s'agira d'une enquête transversale qui couvrira les huit (8) régions administratives de la Guinée (Boké, Conakry, Faranah, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et Nzérékoré). Cette étude de prévalence du VIH, des IST et de ses facteurs associés en Guinée se déroulera en plusieurs étapes. Elle sera faite suite à un appel à manifestation d'intérêt à l'échelle internationale de Plan International et du PNLISH, avec l'encadrement technique du panel d'experts/comité de pilotage (CoPil) qui sera mis en place. L'approche impliquera l'ensemble des parties prenantes intervenant dans la riposte nationale à l'infection à VIH en Guinée.

Pour mener à bien le processus de l'ESCOMB 2025, quatre étapes suivantes sont prévues :

Étape 1 - Coordination :

Elle consistera à la mise en place d'un comité technique de pilotage de l'étude, présidé par le CNLS et composé des grandes entités des parties prenantes suivantes : (SE-CNLS, UAGCP/PNLISH, Plan international, ONUSIDA, AAECG, AGFA, RENEG, IRS, DPS, INSP/LNR, INS, PNLT....).

Étape 2 - Activités préparatoires :

Elle consistera à l'élaboration et la validation des TDR, au lancement du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt (DAMI) et au recrutement d'un cabinet international pour la réalisation de l'ESCOMB 2025.

Étape 3 - Mise en œuvre de l'ESCOMB 2025 :

Il s'agit de la réalisation proprement dite de l'étude. Le CoPil mis en place va accompagner le cabinet dans la mise en œuvre des différentes phases de l'étude (rédaction et validation du protocole, soumission au comité d'éthique, sélection et formation des enquêteurs et des superviseurs, développement des outils de collecte, collecte des données comportementales et biologiques, assurance qualité, saisie et analyse des données, rédaction des rapports, validation du rapport définitif). Tout ce processus se fera sous la supervision, à chaque étape, du CoPil.

Étape 4 - Dissémination des résultats de l'ESCOMB 2025 :

Elle se fera essentiellement sous la direction du PNLISH avec l'appui du S/E CNLS et le soutien de toutes les parties prenantes.

Tableau des indicateurs de l'ESCOMB 2025

À l'annexe des TDR se trouvent les indicateurs à documenter dans cette enquête (non exhaustifs) pour chacun des groupes cibles à enquêter et désagrégés par groupe d'âge, par sexe et selon le milieu de résidence. Il s'agira préférentiellement des indicateurs du CSN VIH, du cadre de performance du Fonds mondial et du rapport GAM.

7. Les principaux produits livrables

Le cabinet d'étude devra transmettre au comité de pilotage, via le point focal de l'étude au niveau de Plan International Guinée, les produits ci-après, qui sont attendus en trois phases :

Phase 1 :

- Protocole finalisé ;
- Rapport de l'atelier de validation du protocole ;
- Chronogramme détaillé ;
- Budget détaillé avec des phases de décaissement alignées sur le chronogramme des différentes phases de l'étude ;
- Questionnaires pour chaque groupe cible ;
- Manuel de formation des enquêteurs ;
- Manuel de formation des superviseurs ;
- Manuel d'assurance qualité ;
- Documents de stratégies opérationnelles (SoP) pour le volet comportemental et pour le volet biologique ;
- Plan d'analyse des données.

Phase 2 :

- Rapport de la collecte des données comportementales et biologiques sur le terrain ;
- Rapports d'étapes de l'enquête ;
- Rapport de contrôle de qualité des données biologiques ;
- Synthèse des résultats des principaux indicateurs ;

Phase 3 :

- Rapport provisoire de l'enquête ;
- Rapport final de l'enquête (version électronique format Word et version papier ; **en trois exemplaires**) de l'étude, pourvu d'un résumé exécutif ;
- Rapport synthétique résumant les indicateurs clés ;
- Rapport finalisé avec la prise en compte de toutes les observations et amendements des parties prenantes (partie nationale, CNO, PTF, équipe pays FM, expert qualité FM...);
- Base de données générée des groupes cibles avec les données collectées sur le terrain ;
- Rapport de l'atelier national de validation de l'étude ;
- Rapport de supervision de tout le processus ;
- Outils finaux de collecte et la base de données, les formulaires de consentement remplis par les participants, la liste des enquêteurs et superviseurs, et les tableaux d'analyse ;
- Spécimens des échantillons de positivité et d'assurance qualité.

Tous les autres documents élaborés dans le cadre de l'étude

8. Composition de l'équipe de coordination et de supervision de l'étude

Au cours de l'ESCOMB 2025, le cabinet travaillera sous la coordination de l'investigateur principal, point focal de l'étude de Plan International et du suivi/supervision du comité de pilotage de l'étude.

Le comité de pilotage (CoPil) mis en place par Plan International Guinée supervisera toutes les phases de la mise en œuvre de l'étude. Il s'assurera que l'évolution du travail correspond aux attentes du PNLSH, de Plan International Guinée et de toutes les parties prenantes. À cet effet, le CoPil :

- (i)- Validera la méthodologie de l'étude proposée par le cabinet d'étude,
- (ii)- Obtiendra l'approbation par le comité d'éthique,

- (iii)- Suivra le déroulement du travail sur le terrain,
- (iv)- Validera les drafts des rapports du cabinet d'étude ;
- (v)- Appuiera la logistique de la tenue des ateliers de validation.

Il se réunira régulièrement à une fréquence dont il décidera.

Toutes ses réunions et décisions seront obligatoirement documentées par des procès-verbaux. L'investigateur principal et le responsable de l'étude au niveau de Plan International Guinée seront respectivement le DCoP programme TB-VIH, le Médecin spécialiste VIH et le MERL Manager.

Les activités du CoPil seront soutenues à travers des TDR par le maître d'œuvre Plan International Guinée avec l'appui du PNLISH.

9. Chronogramme

Le cabinet disposera d'un nombre maximum de **180** jours ouvrables soit six (06) mois pour la réalisation de l'étude et le chronogramme soumis dans l'offre technique doit considérer ce délai maximal. Ce délai commence dès la signature du contrat. Les conditions de rémunération seront discutées avec le cabinet retenu et feront l'objet des clauses du contrat qui sera établi.

10. Qualifications escomptées pour les membres de l'équipe du cabinet

Critères d'éligibilité

- Être régulièrement enregistré en République de Guinée et/ou dans le pays où le cabinet a son siège.
- **Critères généraux et expériences**
 - Le cabinet retenu devra avoir une expérience prouvée dans la réalisation des études de surveillance comportementale et Biologique (ESCOMB), l'estimation de la taille des populations clés et doit avoir des connaissances sur les derniers guides internationaux de l'OMS/ONUSIDA pour la réalisation d'une telle enquête.
 - L'étude sera menée par un cabinet disposant d'une équipe multidisciplinaire de consultants, coordonnée par un consultant principal. Cette équipe doit avoir une expérience avérée dans la réalisation des études de santé publique, socio démographiques, comportementales et de préférence en matière de IST/VIH/SIDA en général et en particulier auprès des populations clés, vulnérables et des minorités sexuelles ou des populations dites cachées/d'accès difficile. Spécifiquement, l'équipe du Cabinet disposera des compétences répondant au profil ci-après :
 - **Un consultant principal** : il sera titulaire d'un diplôme universitaire en médecine et en épidémiologie et/ou santé publique (BAC + 7 au moins) et aura au moins dix (10) ans d'expérience dans les recherches en général sur le VIH/Sida et en particulier sur les études sociologiques, démographiques, comportementales, biologiques en santé publique, auprès des populations clés, notamment les HSH, les PS, les transgenres et les UDI. Ce dernier doit disposer dans son capital d'expérience, d'un ensemble de résultats d'études,

de recherche, de conception de documents stratégiques réalisés en rapport avec l'ESCOMB.

- **Un consultant associé en sciences sociales** ; Il devra avoir un diplôme universitaire en sociologie et/ou en santé publique, en démographie ou en général en sciences sociales. Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la réalisation des études avec des méthodologies appropriées en matière de sciences sociales en général et en particulier en santé publique dans le domaine du VIH/Sida.
- **Un consultant associé en statistiques** ; il sera titulaire d'un diplôme universitaire en biostatistique ou assimilé et aura une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la collecte, le traitement et l'analyse de données liées à la santé en général et à l'infection à VIH et aux IST en particulier.
- **Un consultant associé en expertise Biomédicale.**
Il sera titulaire de diplôme universitaire biomédicale (biologie et/ou bactériologie et/ou virologie). Il doit disposer d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la gestion des études impliquant un volet biologique/bactériologique/virologique en général dans le domaine de la santé et en particulier dans le domaine du VIH/Sida au profit des populations clés et vulnérables.

Toutes autres compétences disponibles notamment en anthropologie, genre, droits humains, sociologie, et en finance au niveau du cabinet seront d'un atout appréciable pour le choix du cabinet ainsi que des moyens logistiques adéquats.

11. Aperçu de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et instructions aux soumissionnaires

11.1 Aperçu :

Plan International invite les parties intéressées à soumettre une offre dans le cadre d'un processus concurrentiel pour la réalisation de l'étude

Plan International se réserve le droit de ne pas donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis à Manifestation d'Intérêt, ou d'attribuer le marché à plusieurs soumissionnaires

11.2 Instructions aux Soumissionnaires

Ces instructions sont conçues pour garantir que tous les soumissionnaires bénéficient d'un traitement égal et équitable. Il incombe aux soumissionnaires de s'assurer que leur offre est complète et que toutes les informations demandées sont fournies dans le format indiqué, sous peine de rejet de leur offre.

« Liste de vérification de la soumission ».

Les soumissionnaires sont tenus de soumettre leur proposition, y compris toutes les annexes requises, par dépôt physique contenant une copie électronique sur clé USB au niveau de la réception de Plan International Guinée ; sise à Kipé ; en Face du Lycée – Résidence Matou ou par courrier électronique à l'adresse suivante : **PlanGuinea.COServices@plan-international.org** au plus tard jusqu'au **07 avril 2025 à 17h00**.

L'Offre ainsi que toutes les correspondances constituant l'Offre, doivent être rédigées en langue française.

Toutes les communications des soumissionnaires relatives à cet appel à manifestation d'intérêt, y compris les questions d'éclaircissement, doivent être envoyées à l'adresse suivante **PlanGuinea.COServices@plan-international.org** et doivent inclure la référence de l'avis à manifestation d'intérêt : **REF : N° 02 ADM/CO/FY25**

9.3 Dates et Délais de Traitement

Le tableau suivant présente les principales dates et échéances associées aux différentes étapes du processus de l'avis à manifestation d'intérêt. Plan International se réserve le droit de les modifier à tout moment au cours du processus.

Afin de maintenir la transparence, l'équité et un temps suffisant pour préparer vos offres, Plan International informera simultanément et en temps opportun toutes les parties intéressées de toute modification de ces dates et échéances.

Activité	Date limite
Publication de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (obligatoire)	25/02/2025 à 12H00, GMT
Date limite pour les demandes d'éclaircissement et de clarification par les fournisseurs (obligatoire)	24/03/2025 à 17H00, GMT
Date limite pour les réponses aux éclaircissements et clarification (obligatoire)	31/03/2025 à 17H00, GMT

Date limite pour la soumission d'offres (obligatoire)	07/04/2025, 17H00, GMT
Date ouverture des offres (facultatif, supprimer le cas échéant)	10/04/2025, 10H00, GMT

12. Critères de sélection

	Critère	Les Soumissionnaires doivent démontrer.....	Poids
Conformité	Conformité Administrative des Offres	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Remplissage satisfaisant de tous les documents demandés avec des informations suffisantes, soumis à la date de clôture indiquée au plus tard. Fourniture de NIF et Quitus fiscal en cours de validité ✦ Acceptation de nos politiques obligatoires telles que définies dans « l'Annexe E - Code de conduite » pour les non-employés. 	Acceptée/Rejetée. Les soumissionnaires qui Ne répondent pas à ces exigences minimales sont éliminés à cette étape.
Proposition technique (70%)	Capacité à remplir les Spécifications	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de motivation • Compréhension des TDR • Note méthodologique • Organisation et logistique • Calendrier indicatif des activités • Présentation du Prestataire/équipe y compris les CV • Présentation de Travaux similaires/expériences (2 Attestations au moins d'étude ECOMB) 	65%

Proposition technique (70%) suite	Pratiques et politiques sensibles au genre	<p>Dans le cadre de nos initiatives permanentes de passation de marchés tenant compte de la dimension du Genre, les soumissionnaires se verront attribuer la note globale de 5% s'ils répondent à Un ou plusieurs des critères suivants :</p> <p>☐ Si le cabinet à des initiatives solides en matière d'égalité des sexes sont en place et actives. Par exemple, signature de PEF, politique de passation de marchés en matière d'égalité des sexes, mise en œuvre de tout programme supplémentaire tenant compte de la dimension de genre.</p>	5%
Proposition Financière (25%)	Barème des prix	<ul style="list-style-type: none"> • Les honoraires journaliers • Les frais de nourriture et d'hébergement • Les honoraires des enquêteurs/superviseurs • Les frais de gestion des données • Les coûts additionnels. 	30%

NB : La sélection du cabinet/prestataire de services sera effectuée par un comité technique composé par le commanditaire de l'étude (Plan International, UAGCP/PNLISH) selon les procédures de Plan International. Un procès-verbal sera établi à cet effet.

Les propositions techniques doivent obtenir au moins **70 points** avant que les propositions financières respectives ne puissent être ouvertes.

13-Évaluation des offres

La commission Ad hoc d'appl à manifestation d'intérêt d'offres examinera toutes les offres pour s'assurer qu'elles répondent aux exigences minimales énumérées dans la section « Conformité » du tableau ci-dessus. Ensuite, une note sera attribuée à chaque offre sur la base de critères prédéterminés et des notes pondérées qui leur sont associées.

Le(s) contrat(s) sera (ont) attribué(s) au(x) soumissionnaire(s) qui représente(nt) la meilleure valeur globale pour Plan International en fonction des critères d'évaluation énoncés ci-dessus. En participant à cet appel à manifestation d'intérêt, vous reconnaissez et comprenez que Plan International se réserve le droit de :

- De ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis à manifestation d'intérêt
- Décider d'attribuer le marché à un ou plusieurs prestataires de service

- Relancer le processus d'Avis à manifestation d'intérêt
- Ne pas nécessairement accepter l'offre la moins disante
- La notification de l'attribution du contrat sera envoyée par e-mail.

13.1 Termes & Conditions

En soumettant une offre dans le cadre de ce processus d'appel à manifestation d'intérêt, vous reconnaissez et comprenez également que :

- Plan International ne sera pas responsable des coûts ou dépenses encourus dans la préparation de votre offre.
- Vous serez soumis à des contrôles de vérification dans une base de données sur le terrorisme et les sanctions dans le cadre des protocoles de diligence raisonnable
- Plan International se réserve le droit de garder confidentielles les circonstances qui ont été prises en compte pour la sélection des offres
- Une partie du processus d'évaluation peut inclure une présentation du soumissionnaire
- Plan International se réserve le droit de modifier le calendrier des appels d'offres et de l'attribution des contrats
- Plan International se réserve le droit d'annuler cet appel à manifestation d'intérêt d'offres à tout moment et de ne pas attribuer de contrat
- Plan International se réserve le droit de ne pas conclure ou attribuer un contrat à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt
- Plan International ne s'engage pas à accepter l'offre la plus basse, ou toute autre offre
- Toute tentative du soumissionnaire d'obtenir des informations confidentielles, de conclure des accords illicites avec des concurrents ou d'influencer le comité d'évaluation ou Plan International au cours du processus d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres entraînera le rejet de ses offres et pourra entraîner la résiliation d'un contrat en cours le cas échéant
- Vous acceptez intégralement et sans restriction les conditions de cet appel à manifestation d'intérêt, quelles que soient ses propres conditions de vente, auxquelles vous renoncez par la présente
- Vous avez examiné attentivement, compris et respecté toutes les conditions, instructions, formulaires, dispositions et spécifications contenus dans le présent dossier appel à manifestation d'intérêt ;
- Vous êtes conscient que le fait de ne pas soumettre une offre contenant toutes les informations et la documentation expressément requises, dans le délai imparti, peut entraîner le rejet de l'offre à la discrétion de Plan International
- Vous n'avez pas connaissance d'une quelconque pratique de corruption dans le cadre de ce concours
- Vous déclarez que vous n'êtes concerné par aucun conflit d'intérêt potentiel, et que vous et notre personnel n'avez aucun lien particulier avec d'autres soumissionnaires ou parties impliquées dans cette compétition. Si une telle situation se produit pendant l'exécution du contrat, vous devez immédiatement en informer Plan International par écrit
- Vous acceptez les conditions de paiement standard de Plan International qui sont de 30 jours suivant le dépôt de votre facture et l'acceptation des biens ou services en question par Plan International Ltd

13.2 Présentation de la soumission

- ❖ **Offre administrative dans une première enveloppe portant la mention suivante :**

« Nom du soumissionnaire »
L'objet de l'appel à Manifestation d'intérêt :
PLAN INTERNATIONAL EN GUINEE
Bureau National de Conakry
Tel : 00224 629 29 00 52
Email : Guinea.co@plan-international.org
République de Guinée
OFFRE ADMINISTRATIVE

L'Offre administrative devra comprendre :

- L'attestation d'inscription au registre du commerce ou tout autre document pouvant attester l'immatriculation du candidat par les autorités compétentes du pays d'exercice (copie certifiée) ;
- Le quitus fiscal en cours de validité,
- Annexe : D Non-staff code of conduct de Plan International

NB : Toute offre ne contenant pas un agrément ou Récépissé en cours de validité ou une décharge de demande d'agrément en cours de traitement sera purement et simplement rejetée.

❖ Offre technique dans une deuxième enveloppe portant la mention suivante

« Nom du soumissionnaire »
L'objet de l'appel d'offre :
PLAN INTERNATIONAL EN GUINEE
Bureau National de Conakry Tel : 00224 629 29 00 52
Email : Guinea.co@plan-international.org
République de Guinée
OFFRE TECHNIQUE

❖ L'offre technique devra comprendre :

- Le cahier des charges
- La méthodologie de l'étude (y compris l'approche méthodologique et la méthode d'échantillonnage)
- Outils de collecte d'évaluation
- Le plan d'analyse des données
- La structure/le plan du rapport
- L'analyse des risques et mesures d'atténuation
- Organisation et logistique
- Calendrier indicatif des activités

✚ Présentation des CV du cabinet et preuves :

- Curricula vitae des consultants proposés par le cabinet, mettant en évidence les qualifications et expériences pertinentes ;

- Une copie légalisée du/des diplôme/s pertinent/s des consultants proposés par le cabinet ;
- Références du cabinet, en termes de prestations antérieures analogues avec les cibles ou des cibles similaires, au cours des sept (07) dernières années, appuyées d'au moins trois (3) attestations de bonne exécution ou autres preuves d'expériences délivrées par les organismes bénéficiaires de ses services ;
- Attestations de bonne exécution ou autres preuves d'expériences délivrées à chaque membre de l'équipe de consultants proposés par le cabinet par les organismes bénéficiaires de leurs services ;

❖ **Offre financière dans une troisième enveloppe portant la mention suivante :**

« Nom du soumissionnaire »
L'objet de l'appel d'offre :
PLAN INTERNATIONAL EN GUINEE
Bureau National de Conakry
Tel : 00224 629 29 00 52
Email : Guinea.co@plan-international.org
République de Guinée
OFFRE FINANCIERE

❖ **L'offre financière devra comprendre :**

- La lettre de soumission datée, signée, cachetée et conforme au modèle de Plan International Guinée ;
- Le devis quantitatif et estimatif datés, signés et cachetés selon le modèle de Plan International Guinée,
- Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du Soumissionnaire.
- La proposition financière doit inclure les frais professionnels et le nombre de jours total pour chaque membre de l'équipe (inclusifs des enquêteurs), de voyage et les frais de déplacements en Guinée ainsi que les frais pour la formation et le pilotage des enquêteurs.
- La caution bancaire de soumission ;
- Le compte de résultat certifié de chacun des trois derniers exercices comptables.

Une troisième enveloppe scellée contenant les trois (2) autres, adressée à :

PLAN INTERNATIONAL EN GUINEE
Bureau Pays
 Résidence Matou –Quartier Kipé, en face du lycée Kipé
PO Box: 518, Conakry, République de Guinée

AVIS A MANIFESTATION D'INERET OUVERT REF: N° 02 ADM/CO/FY25 : SELECTION D'UN
 CABINET D'ETUDE POUR L'ENQUETE DE SURVEILLANCE COMPORTEMENTALLE ET
 BIOLOGIQUE

Attention : Cette troisième enveloppe doit être totalement anonyme et par conséquent ne doit pas porter le nom du Soumissionnaire ni aucune autre inscription que celle indiquée ci-dessus.

Toute modification du libellé à inscrire sur l'enveloppe extérieure ainsi que tout signe distinctif pourrait entraîner immédiatement le rejet du dossier.

14 Date limite de soumission

Les offres sont reçues au plus tard le 03 avril 2025 à 17 00 précises à la direction de Plan International Guinée sise à la Résidence Matou - Quartier Kipé, face Lycée Kipé BP 518, Conakry.

Seules les offres techniques sont dépouillées à la date de soumission. Les offres financières restent fermées jusqu'à ce que l'évaluation technique soit achevée.

Les propositions techniques doivent obtenir au moins 70 % pour que les propositions financières respectives puissent être ouvertes.

14.1 Évaluation de la proposition financière

Tous les cabinets qui seront retenus après l'étape de conformité administrative seront évalué techniquement sur la base des critères et la notation ci-après :

Critères	Points
Qualité de la proposition technique	70
Compréhension des TdR	10
Conception et méthodologie de l'étude (méthodologie, échantillonnage, outils de collecte, analyse des données/plan de tabulation et plan du rapport)	40
Organisation et logistique	10
Calendrier indicatif des activités	5
Initiatives solides en matière d'égalité des sexes	5
Expérience du cabinet dans la réalisation des enquêtes ESCOMB	30
Présentation de deux attestations/Certificats de bonne fait d'exécution d'étude ESCOMB	20
Estimation du cabinet pour la réalisation des études d'estimation pour la taille des populations clés	10
Total	100

14.2 Évaluation de la proposition financière :

Chaque proposition financière sera évaluée selon la formule suivante :

$$F = 100 * (P_{\min} / P)$$

- **P** : l'offre financière évaluée
- **P_{min}** : l'offre financière la plus basse

14.3 Classement général :

$$N = (0,7 * T) + (0,3 * F)$$

Le contrat sera attribué au cabinet ayant obtenu la note **N** la plus élevée. Chaque proposition financière reçoit un nombre de points (F) supérieur à 100. Le maximum de 100 points sera attribué à l'offre financière la plus basse.

Pour les autres offres financières, le calcul sera le suivant : $F = 100 * P_{\min} / P$; **P** : l'offre financière en question ; **P_{min}** : l'offre financière la plus basse.

Établissement du classement général : $N = 0,7 * T + 0,3 * F$.

Le contrat sera attribué au Cabinet ayant obtenu la note N la plus élevée.

NB : Si les produits attendus sont livrés conformément aux clauses du contrat de prestation avec une très grande satisfaction du commanditaire de l'étude, le prestataire pourra être contacté lors des évaluations à mi-parcours et finale.

ANNEXES

- o **Annexe A : Bordereau de prix**
- o **Annexe B : Conditions générales achat & services**
- o **Annexe C : Questions aux fournisseurs**
- o **Annexe D : Non-staff code of conduct**

Approuvé par

Evariste SINDAYIGAYA
Directeur pays